

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt quatre, le un juillet, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni CHAROLLES - Parc des expositions, sous la présidence de Monsieur Gérard GORDAT suivant la convocation en date du 25 juin 2024.

DÉLIBÉRATION N° DEL2024_062 - ATTRACTIVITE DEVELOPPEMENT ET TRANSITIONS CONTRAT DE TERRITOIRE DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

Afin d'aménager le territoire départemental de l'Allier, de soutenir les investissements portés par les collectivités locales et assurer un aménagement équilibré du territoire, des Pactes départementaux peuvent être conclus à partir du 1er janvier 2024 entre le Département et l'ensemble des intercommunalités de l'Allier sur la base d'un ensemble de projets cohérents et représentatifs des priorités portées par les territoires, dans le cadre d'une enveloppe financière prédéfinie.

Cette contractualisation permet au Département de l'Allier d'accompagner les intercommunalités dans le financement de leurs projets structurants.

La Communauté de communes Le Grand Charolais souhaite donc s'inscrire dans cette démarche en concluant avec le Département de l'Allier un pacte permettant d'obtenir le versement de 182 210 € de subventions.

Celui-ci a pour objectif la mise en œuvre 3 projets à savoir :

- Le développement de l'accueil des touristes par l'amélioration des services sur les haltes nautiques de Chassenard, Coulanges et de l'aire de camping-cars de Molinet.
- La construction d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) à Digoïn.
- La mise en œuvre d'un itinéraire touristique avec l'installation d'une signalétique.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental de l'Allier en date du 22 juin 2023 portant cadre général du futur dispositif d'aide aux territoires pour la période 2024/2026

Vu la délibération du Conseil départemental de l'Allier en date du 4 avril 2024 portant Projet de budget primitif 2024 du budget principal et des budgets annexes,

Vu le règlement d'attribution et de versement des subventions du Département de l'Allier,

Considérant l'enjeu du soutien du Département de l'Allier aux projets des intercommunalités,

Considérant que le Département de l'Allier peut contribuer au financement des projets dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par les communes ou leurs groupements, à leur demande,

Considérant la demande de la Communauté de communes Le Grand Charolais de s'inscrire dans un Pacte départemental 2024-2026,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 06 juin 2024,

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 13 juin 2024,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand
Charolais, après en avoir délibéré :**

A l'unanimité,

DÉCIDE

- de désigner Magali DUCROISET, présidente de séance en application de l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales,**
- de conclure avec le Département de l'Allier un pacte départemental permettant le versement de subventions pour un montant total de 182 210 €,**
- d'autoriser la Vice-présidente aux finances à signer ledit pacte,**
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : Thierry DESJOURS
Membres présents à la séance : 48	Votants : 55

Délégués Communautaires Présents :

Magali DUCROISSET, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Cyrille DUCERF, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÉME, Daniel BERAUD, Jean-Yves BICHET, Gérard BODET, Georges BORDAT, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Thierry DESJOURS, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Daniel PACAUD, Régis GAUTHERON, Marie-Agnès FORGEAT, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Daniel MELIN, Philippe AUMEUNIER, Bérénice PORTIER, Emmanuel REY, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Jean-Marc NESME, Marie-France MAUNY, Patrick PAGÈS, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Yves LABAUNE

Délégués ayant donné pouvoir :

Gilles PERRETTE à André ACCARY, Catherine CLERGUÉ à Jean-Marc NESME, Cédric FRADET à Nicole GEORGES, Lolita RODRIGUEZ à Magali DUCROISSET, Pascal RAMEAU à Bérénice PORTIER, Nathalie LELIEVRE à Nicolas LORTON, Daniel THERVILLE à Éric BOURDAIS

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Gérald GORDAT, Louis ACCARY, Céline BIJON, Annie BOISSARD, Guillaume CHAUVEAU, Nathalie COQUELIN, Gérard DUCHET, Jean ETAIX, Stéphane JOURNET, Gérard LALLEMENT, Edith TERRIER, Jean-Baptiste LEFORT, Aurelie MANTOUE, Myriam PEJOUX, Bernard PLET, Michel TRAVELY, André RIBOULIN, Marc TABOULOT, Richard PERRIER

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 1 juillet 2024
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais